

Présents :

Victorina Cousin, directrice de l'école de Missy  
Nathalie Lambert, présidente et directrice de l'école de Noyers-Bocage  
Sylvie Collet, Géraldine Lachambre, Anne Blaison, Frédéric Thébault,  
Catherine Petit, Camille Keters, Gaël Veillot, enseignants des écoles de Noyers-Bocage et Missy  
Josiane Lécuyer, adjointe de la mairie de Val d'Arry  
Christian Vengeons, maire délégué de Val d'Arry  
Louis Hurtaux, Mme Gilette adjoints de la mairie de Val d'Arry  
Mme Baudvin, Mr Bernard, Mme Vialle, Mme Morelle, Mme Mazeure, Mr Toullier, Mme Garnier, Mme Keryell,  
représentants de parents d'élèves.

Excusés : Madame Dujardin, Monsieur Godard

Secrétaires de séance : Victorina Cousin et Catherine Petit

Ordre du jour :

**1. Inscription rentrée 2019**

Madame Lecuyer a reçu un courrier de la DSDEN qui officialise le 8ème poste ouvert à la rentrée 2018 pour la rentrée 2019.

À la rentrée 2019, l'école de Noyers Missy comptera 8 classes: cinq classes à Noyers-Bocage, 3 classes à Missy.

À Noyers-Bocage trois classes de maternelles, et une classe de CP et une classe de CE1.

A Missy seront accueillis les CE2, les CM1 et les CM2.

Répartitions à confirmer en fonction des effectifs.

Localisation des CE1/CE2 à confirmer en fonction des effectifs.

Les écoles seront fusionnées, il n'y aura qu'un seul directeur qui sera basé à Noyers-Bocage. Les postes de directions actuels seront supprimés. Un nouveau directeur sera nommé pour l'école de Val d'Arry.

Confirmation le 26 mars de la fusion des écoles.

Futur poste de directeur : les deux directrices actuelles doivent participer au mouvement pour fermeture des postes. Elles ont des points pour demander le nouveau poste de direction.

Camille Keters étant nommée à titre provisoire, elle doit également participer au mouvement.

Les effectifs de la rentrée prochaine sont similaires à la rentrée dernière.

Il y aura des classes à simple niveau si les effectifs le permettent.

Les nouveaux élèves doivent tous s'inscrire auprès de Madame Lambert, directrice actuelle sur le site de Noyers-Bocage. Toute inscription nécessite au préalable une inscription à la mairie de Val d'Arry.

A la rentrée 2019, seront admis en Petite Section les enfants nés en 2016. L'école devient obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les PS seront donc scolarisés à plein temps dès le jour de la rentrée.

**2. Sécurité**

- PPMS :

Exercice confinement le 08/02/19 à Noyers-Bocage et le 04/02/19 à Missy.

Il faut renouveler le matériel dans la malette de secours (à faire par la mairie) :

- Noyers-Bocage : eau, désinfectant, scotch

- Missy : eau, scotch

- RSST :

Le RSST (Registre Santé Sécurité au Travail) est transmis à la cellule prévention sécurité de l'Académie.

A Noyers-Bocage a été déclaré le risque incendie lié aux coupures d'électricité depuis le mois de novembre 2018 : pas de lumière, de téléphone, internet et réseau, difficultés à travailler = pression psychologique sur le personnel.

Elus : pas la puissance nécessaire pour l'école et les travaux, chauffage plus important. Les entreprises n'utilisaient pas correctement le chauffage : porte ouverte, ...

#### - INCENDIE :

Exercice fait le 21/12/18 à Noyers-Bocage, impossibilité de faire l'exercice dans le mois de la rentrée car alarme inactive.

Elus : compliqué car un câble traversait une classe pendant les travaux.

### 3. Budget 2019

#### Bilan du budget investissements 2018

Les écoles avaient demandé :

- 2 ordinateurs pour Missy > livrés

- des lits superposés pour Noyers > livrés

- du matériel sportif : javelot, tapis de gym, échelles, cerceaux, etc > jamais livré ? La commande n'a pas été passée par la mairie ?

#### Demandes pour le budget investissement 2019 :

- matériel sportif demandés en 2018 + ajout d'un gros tapis, 2 buts, des caisses > liste fournie à la mairie

- téléphone portable pour le nouveau directeur : facilite la communication avec les familles au quotidien pour envoyer et recevoir des sms, plus facile à utiliser > accord de la mairie : un forfait téléphone fixe, portable et box est envisagé.

#### Les différents budgets :

- Budget de fonctionnement 43€/enfant

- Budget investissement aux alentours de 2000 €

- Coopérative scolaire

- Budget sorties/transports

- Budget piscine

### 4. Projets pédagogiques

#### - Cinéma

Les classes sont allées au cinéma avant les vacances de Noël. Le coût des billets est pris en charge par PBI.

#### - Piscine CP

10 séances sur 5 semaines avec une fréquence de 2 séances par semaine.

13/22 élèves de CP ont réussi le test d'aisance aquatique.

La maîtresse remercie fortement les parents qui ont pu accompagner la classe pendant ces 5 semaines.

Financement des séances par la mairie.

#### - Piscine CM2

En attente de la réponse du chef de bassin pour un éventuel créneau en mai/juin.

#### - Association Lire et faire lire

Classes de maternelles : intervention toutes les semaines depuis novembre

#### - Projet Corres' folk

Classes de CP CE1 CE2.

Correspondance avec 3 classes de l'école de Louvigny.

Rencontre « Bal Folk » le lundi 25 mars.

Les parents ne sont pas invités par manque de place : 6 classes et un orchestre présents.

Bus financés par les coopératives. (Noyers : 150€, Missy : bus de ramassage)

Essai de filmer pour les parents demandeurs.

Les classes de maternelle vont apprendre aussi les mêmes danses et se rencontrer en fin d'année.

#### - Projet Musique : jazz à Missy

Les 3 classes de Missy à partir du 2 avril avec Manuella intervenante de l'école de musique de Pré-bocage.

- Sortie au château de Fontaine Henry

4 classes de Noyers-Bocage le 28 mai toute la journée.

3 classes de Missy le 20 mai toute la journée.

6€ par élève

Financement du bus par l'APEMINO, des entrées par les coopératives

- Chèvrerie de Montchamp

Probablement le 2 mai.

Classes de PS et MS

Demande de financement du bus par l'APEMINO.

Parents accompagnateurs PS : 1 parent pour 4 ou 5 enfants

- Jazz

CM1 et CM2 projet swing jazz. Chants à apprendre

Représentation à la Loco le 7 mai à Mézidon Canon. Les spectateurs sont les autres classes. (3 concerts dans la journée)

-Spectacle de danse de tous les sens (festival à Falaise) au mois de mai pour les classes de Noyers Bocage. A confirmer.

-Plan paysage : classes de CM1 et CM2

Voir le paysage du futur

Restitution du projet le 23 mai

Projet à l'échelle de l'Intercom : 5 écoles associées

-Animation numérique pour les 3 classes de Missy par Génération Numérique

Prévention danger les 13 et 14 mai

-Concours d'affiches Présenté par Mr Vengeons.

7 juillet format A3 « Les pieds dans les étoiles ». Plusieurs troupes interviennent.

## **5. Evaluations mi-CP**

Dernière semaine de janvier.

Point étape qui permet de voir la progression des élèves depuis le début de l'année scolaire.

Français : orthographe, reconnaissance des lettres, connaissance des sons, lecture à voix haute, compréhension orale.

Mathématiques : connaissance des nombres, calcul, résolution de problèmes

Les résultats sont très bons dans l'ensemble.

Trois élèves sont pris en charge par la maîtresse E du RASED deux fois par semaine depuis début janvier. Cette prise en charge est déjà bénéfique pour deux des trois élèves.

Cette année évaluations nationales en CP et CE1.

Le livret d'évaluations : 2 fois par an (LSU) du CP au CM2 // Pour les maternelles : livret de réussite 2 fois par an sauf pour les PS : à la fin de l'année

## **6. Travaux – Aménagements**

Intervention des élus :

Ragréage des sols. Le carrelage est quasi fini. Pas de visite possible pour 2 semaines. Consuel pour l'électricité au mois de mars. Electricité quasi finie. La cour sera finie dans 2 semaines.

Déménagement envisagé le week-end du 18 – 19 mai. Besoin d'aide auprès des parents.

8 à 10 personnes par classe. Chaque classe gère son déménagement.

Les travaux de réaménagement en maternelle s'enchaînent aussitôt.

Restaurant scolaire : self pour les grands, les plus jeunes seront servis à table.

Cela changera avec les fournisseurs, ils s'adaptent : Convivio pour 4 ans à Gavrus.

Tournay : les enfants arrivent en septembre provisoirement dans les nouveaux locaux dans une classe au rez-de-chaussée. Des toilettes de taille maternelle seront installées provisoirement.

Fin des travaux prévue : fin 2019 – 2020. Les 3 classes de Missy arriveront alors (Noël ou février?!)

Route devant l'école en mauvais état durant les travaux. Bande de roulement en juillet.

- Aménagements des classes : besoin de meubles de rangement dans les futures classes : armoires, étagères, bibliothèques, 1 nouveau tableau et un bureau pour la classe de CE1

Besoin de tapis / moquette pour coin de regroupement pour les maternelles.

Intervention des élus :

Mr Vengeons espère un gros soutien de l'État. Il faut être prudent pour les investissements futurs. Chaque classe doit réaliser une bonne et raisonnable évaluation de ce qui est nécessaire. Faire un bon chiffrage.

On va essayer de réutiliser au maximum.

Grands placards de rangement : rayonnage prévu pour matériel.

La maternelle peut encore attendre un an avec l'arrivée dans les nouveaux locaux...

Le numérique peut aussi attendre 1 an.

Possibilité de faire des étagères ou meubles bas dans le fond des classes réalisables par les agents communaux ?

Réfléchir sur plans parce qu'il faut tout vider et donc tout amener dans les nouveaux locaux. Faire quelque chose de standard dans chaque classe ?

Il faut optimiser.

Remarque des enseignants : 1 week-end ne suffira peut-être pas. Mais il n'est pas envisageable de demander une journée banalisée. L'école étant obligatoire....

Budget global équipement et construction pour Val d'Arry = 2 654 615€ coût global dont demande de subvention à l'Etat équipement et informatique de 187 200 € TTC.

Budget cantine très important.

Pour le côté informatique, il faut se mettre d'accord pour ne pas « gâcher ».

Avant les vacances de Pâques, il faut se mettre d'accord pour l'aménagement.

Visite potentiellement au retour des vacances de Pâques. Vérifier point de vue sécurité.

Mme Vialle propose une visite préalable avec les parents représentants.

Demande pour intervertir Noyers et Missy à la sortie de Fontaine Henry pour libérer les locaux vides à Noyers pour finaliser le déménagement le 20 mai. Voir si on peut changer les bus.

Difficile que la fin du rangement se fasse sans les enseignants... mais le ménage peut se faire.

Trouver une sortie pour Noyers le 20 mai ?

## 7. Questions des parents d'élèves

**1/ Projets pédagogiques** (en lien avec le point 4 à l'ordre du jour).

- Quelles activités et sorties sont prévues ou envisagées sur la fin d'année scolaire ?
- Pouvez-vous évoquer notamment le bal folk (vu sur le blog), l'activité jazz, la piscine pour les CM2 ?
- Quelle(s) demande(s) de financement a(ont) été formulée(s) auprès de l'Apemino ?

**2/ Évaluations.** (en lien avec le point 5 à l'ordre du jour).

- Pouvez-vous faire un retour sur les évaluations réalisées ?
- Pouvez-vous indiquer à quelle fréquence les évaluations sont mises en œuvre dans les différents niveaux ?

**3/ Cantine.**

3.1/ L'organisation en 2 services distincts, mise en place suite au 1er conseil d'école semble être positive et bénéfique pour les enfants.

3.2/ Cependant, des cas de troubles, de non-respect, d'insultes et de comportement inadaptés semblent persister.

- Y a-t'il eu des sanctions de prononcées ?
- Les parents des enfants concernés ont-ils été informés, reçus, etc. ?
- Des exclusions temporaires du service de cantine ont-elles été décidées ou sont-elles envisagées pour les enfants concernés, comme stipulé dans le règlement intérieur et réaffirmé par le courrier de Monsieur Godard adressé aux parents et aux enfants en date du 13/11/18.

Réponse des élus :

Des troubles liés au non respect et à des insultes sont toujours d'actualité. Des cartons ont été distribués. (Cartons jaune / orange / rouge.)

Deux cartons rouges ont été donnés. Un parent et un enfant ont été reçus par madame Lecuyer. Prochaine étape : 4 jours d'exclusion de la cantine.

Il y a 5 à 6 cartons orange en cours.

3.3/ En cas d'absence d'un enfant, il est demandé à ce que les parents annulent les repas le vendredi matin pour la semaine suivante. Dans le cas contraire, tous les repas de la semaine sont facturés.

- Combien de jours de carence sont appliqués ?

- Serait-il possible de faire évoluer cette règle ? Si elle est imposée par le fournisseur, y a-t-il la possibilité de la rediscuter ?
- Pourrait-on envisager une organisation qui tendrait vers la règle suivante ; Une annulation le vendredi matin pour les repas du lundi et du mardi de la semaine suivante, et une annulation le mardi matin pour les repas du jeudi et du vendredi de la semaine en cours ?

#### Réponse des élus :

→ 3 jours de carence le 4ème repas peut être remboursé sur présentation d'un certificat médical.

La mairie a besoin de fournir les effectifs pour 11 h et maintenant pour 10 h le vendredi pour la semaine suivante.

Peut-on négocier avec le fournisseur ? La question leur sera posée.

Coût d'un repas = 5 € 90 alors qu'il est refacturé 3 € 75 aux parents. Pour la commune, le coût restant à charge est de 46 800 €.

3.4/ Le fournisseur des repas pour l'année scolaire prochaine est-il défini ? Est-ce un marché sur plusieurs années ? Le tarif sera-t-il revu ? Si oui, avez-vous une prévision d'évolution ?

Réponse des élus : Le tarif est revu chaque année au mois de juin. Voté au conseil municipal.

#### **4/ Hygiène - poux et parasites.**

- L'information diffusée avant les vacances d'hiver dans certaines classes (à Missy?) est intéressante et bénéfique, peut-elle être étendue à l'ensemble des classes ?

- Plusieurs cas de poux sont de nouveau à déplorer. Conformément au règlement intérieur, les cas récurrents non traités « énergiquement » font-ils l'objet d'un signalement aux services de médecine scolaire et sociaux ?

- Est-il envisageable de mettre en place un lavage de mains systématique avant le déjeuner (cela ne semble pas être le cas pour toutes les classes).

#### Réponse de la directrice de Noyers :

L'information sur les poux sera diffusée à Noyers.

A Noyers, 1 cas connu et récurrent qui n'est pas traité. L'enfant a été vu par l'infirmière scolaire.

On ne peut pas faire de signalement. L'infirmière va envoyer un courrier aux parents concernés.

Malheureusement, on ne peut pas faire plus...

#### Réponse des élus :

Le lavage de mains n'est pas fait de façon systématique pour les grands de Missy. Ils peuvent le faire avant de prendre le bus mais impossible à la cantine.

Le personnel de mairie peut les y inciter avant de prendre le bus.

Les CP et CE1 (40 enfants) doivent tous se laver les mains dans le préfa dans un seul lavabo. C'est difficile à gérer pour le personnel.

#### **5/ Travaux.** (en lien avec le point 6 à l'ordre du jour).

- Pouvez-vous faire un point d'avancement sur les travaux de la nouvelle école ? Quelles sont les dates envisagées pour les différents emménagements ?

- Une visite des nouveaux locaux est-elle prévue pour les parents et enfants ?

#### **6/ Garderie.**

- Le tarif de la garderie (1€ le ¼ d'heure) est jugé élevé par certains parents (par comparaison avec les communes aux alentours), d'autant plus compte tenu des conditions actuelles dues aux travaux.

#### Réponse des élus :

Les tarifs sont validés chaque année en conseil municipal.

Coût : 30 000 € à l'année, 17 000 € à la charge de la commune et 13 000 € à la charge des parents.

#### Intervention des parents :

Certains parents préfèrent changer de solution pour le bien être de leurs enfants.

Les conditions sont particulières à cause des travaux.

Les autres communes mettent plus de moyens pour que ça coûte moins cher.

Le budget garderie, il y a toujours une charge pour la commune.

Les parents se plaignent que c'est cher.

Il ne faudrait pas que ça augmente l'an prochain ! Ce serait mal venu...

#### Réponse des élus :

La mairie peut faire des efforts sur un point et pas sur un autre.

## **7/ Transports.**

7.1/ Les parents concernés apprécient la ponctualité des bus au départ de Noyers-Bocage le matin, la situation s'est très nettement améliorée concernant la navette vers Tournay.

7.2/ En cas d'absence de transport en bus (mauvaises conditions météo, panne, etc.), comment les parents sont-ils avertis ? :

- Est-ce une communication par mail uniquement ?
- La liste de diffusion est-elle bien actualisée ?
- Est-il envisageable de faire une information par SMS ?

Cas du vendredi 1er février (pas de bus en raison du verglas) :

- Certains parents n'ont reçu aucune information.
- D'autres parents s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas eu de transport en voitures pour les enfants de Missy qui avaient été déposés à Noyers. Les parents ayant donné leur accord pour que leur enfant soit transporté en voiture s'attendaient à ce qu'il le soit ce jour là. Y a t'il eu un changement des règles ? Dans ce cas, pouvez-vous communiquer auprès des parents ? Quelle solution peut-être proposée ? Comment sont encadrés les enfants accueillis à Noyers-Bocage ?

### Réponse des élus :

A Tournay, les enfants arrivent sur le temps d'accueil : c'est bien.

Mme Gillette : concernant le transport des enfants dans les véhicules personnels des élus.

Ce système doit s'arrêter. C'est une trop lourde responsabilité.

L'idée est de mettre en place des parents relais pour diffuser l'information en cas de panne ou intempéries. . La note est prête, elle sera diffusée aux familles : c'est un appel aux volontaires pour assurer ce rôle. Le but c'est la rapidité de l'info. Envoyer l'info à un groupe par SMS. Le sms est plus rapide que le mail.

### Cas du 1<sup>er</sup> février :

Il aurait fallu mettre quelqu'un à Missy dès 8 h pour accueillir les enfants.

Les enfants étaient en garderie le matin. Les 10 enfants de Missy ne pouvaient pas être pris en charge par les enseignants de Noyers. C'est une question de responsabilité, ils étaient sous la responsabilité de la mairie. Ils ont été gardés par une ATSEM. Ils sont retournés à Missy après le repas de la cantine.

**8/ Blog.** Une communication auprès des parents peut-elle être effectuée sur l'existence du blog (pour rappel) ?

Réponse des enseignants : bien sûr ! On va refaire une communication.

Il y a eu une mise à jour qui a duré plusieurs mois et qui bloquait le blog. L'utilisation du blog est assez compliquée, elle nécessite une formation que certaines collègues n'ont pas encore reçue.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 28/06/2019... dans les nouveaux locaux ???